



De nombreux acteurs interviennent dans les champs de la santé mentale et de la parentalité. Cette journée sera un lieu d'échange d'informations, de partage de connaissance, de collaboration et d'interrogation sur les objectifs de leurs interventions, sur les pratiques des différents acteurs de terrain et les postures professionnelles qui peuvent diverger.

De nombreuses questions seront abordées telles que :

- Qui est la personne accompagnée selon le professionnel et ses missions ?
- Quelle est la compatibilité des projets ? Des interventions ?
- Quelle est la place des personnes accompagnées ?
- Comment travailler la parentalité avant même le projet d'enfant ?
- Quels sont les moyens pour accompagner la cellule familiale ?
- Comment mettre en place de la prévention ?
- Et la loi et son application dans tout ça ?

**LIEU**

**IRTS de Montpellier**  
Amphi Barat  
1011 Rue du Pont de Lavérune  
34070 MONTPELLIER  
Tél : 04 67 07 02 30

**TARIF**

Journée : 75 €



**RÈGLEMENT**

Le règlement par chèque est à renvoyer **avant le 17 novembre 2020** au CREAI-ORS OCCITANIE  
135 allée Sacha Guitry  
ZAC Tournezy - BP 35567  
34072 MONTPELLIER CDEX 3

L'inscription définitive suppose le règlement

# PROGRAMME

## MATIN

---

9 h > 9 h 30

Café d'accueil des participants préparé par les travailleurs de l'ESAT de la Bulle Bleue

9 h 30 > 9 h 45

Ouverture de la journée

**Guillaume Sudérie**, Directeur CREAI-ORS Occitanie,  
**Nathalie Collados** et **Serge Michel**, Membres du Groupe régional santé mentale et parentalité

9 h 45 > 10 h 30

**Anthropologie clinique de la parentalité : une approche des troubles psychiques pour accompagner les parents**

**Serge Escots**, Anthropologue et thérapeute familial à l'Institut d'Anthropologie Clinique

10 h 30 > 11 h

Questions et échanges avec la salle

11 h > 11 h 15

Pause

11 h 15 > 11 h 45

Et la loi et son application dans tout ça ?

**Laurent Izac**, Maître de conférences à l'Université de Toulouse Capitole  
**Sylvie Dodivers**, Juge aux affaires familiales au TGI d'Avignon (Entretien filmé)

11 h 45 > 12 h 15

Questions et échanges avec la salle

12 h 15 > 12 h 30

Présentation de la plateforme de repérage des actions et des acteurs intervenant dans les champs de la santé mentale et de la parentalité

12 h 30 > 14 h 00

Pause repas. Le repas sera assuré par les travailleurs de l'ESAT de la Bulle Bleue

## APRÈS-MIDI

---

ILLUSTRATIONS À PARTIR DE TROIS SITUATIONS CONCRÈTES : PRÉSENTATION ET ÉCHANGES AVEC LA SALLE

14 h 00 > 14 h 45

Film « Rencontre avec Madame Gautreau »

Témoignage d'une mère de 3 enfants ayant des troubles psychiques (bipolarité) pris en charge par le SAVS/Samsah de l'Unapei 66 en partenariat avec la PMI de Perpignan

**Justine Bouix**, **Noélie Branchini**, Éducatrice spécialisée et Infirmière au SAVS/Samsah Unapei 66, **Mme Perez**, Sage-femme coordinatrice PMI de Perpignan (sous réserve)

14 h 45 > 15 h 30

Témoignage d'une mère bipolaire de deux enfants (dont un placé dès la naissance) accompagnée par le SAVS-SAVA de l'APSH30 et l'ASE

**Alexandra Coussieu-Martinez**, Coordinatrice de projet de parcours (Dispositif Handicap psychique du SAVS-SAVA APSH30)

15 h 30 > 15 h 45

Pause

15 h 45 > 16 h 30

Film réunissant les témoignages d'une famille accompagnée dès l'anténatal par un réseau de professionnels du champ de la périnatalité

**Rafi Kojayan**, Pédopsychiatre Montpellier

16 h 30 > 16 h 45

Conclusion de la journée et perspectives

# BULLETIN D'INSCRIPTION



## PARENTALITÉ ET SANTÉ MENTALE

Aux croisements  
des accompagnements

Institut Régional du Travail  
Social (IRTS)

**MONTPELLIER**

**1 Décembre  
2020**

### TARIF

75 € / participant\* (repas de midi inclus)

\* 2 inscriptions gratuites pour les professionnels des établissements et services qui sont contributeurs volontaires

### RÈGLEMENT

Le règlement par chèque est à renvoyer  
au CREAI-ORS OCCITANIE  
135 allée Sacha Guitry  
ZAC Tournezy - BP 35567  
34072 MONTPELLIER CDEX 3

Établissement, service, association : .....

Adresse : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

### Inscrit(s) :

NOM : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

NOM : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

NOM : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

NOM : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

NOM : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

Êtes-vous Contribuant volontaire ?  Oui \*  Non

\* Vous bénéficiez de 2 inscriptions gratuites par établissement ou service contributeur volontaire

Le règlement (chèque bancaire ou postal) doit être joint à l'inscription, soit :

**75 €** x ..... personne(s) = ..... €  Demande une facture acquittée

**NOTA : seules les inscriptions confirmées par le règlement seront traitées en priorité.**

- Le CREAI-ORS Occitanie s'engage à informer l'établissement 15 jours avant le début de l'action, de sa confirmation ou annulation. En cas d'absence de la personne inscrite et non remplacée le jour de la formation, le montant total sera retenu.
- Une attestation de participation sera remise aux intéressés au terme de l'action après règlement.

(Une demande d'agrément de cette journée a été déposée auprès d'UNIFAF)

N° ORGANISME FORMATEUR du CREAI-ORS OCCITANIE : 91340336034